



Yvelines • Hauts-de-Seine

Prix interdépartemental de l'innovation urbaine 2021

Les 11 projets lauréats

Les lauréats dans la catégorie : Innovations architecturales, paysagères et environnementales

La ville de Boulogne-Billancourt : Ecole des sciences et de la biodiversité	1
La ville de Chaville : Maison des Jeunes et de la Culture.....	2
La commune de Goussonville : Terrain ludique et jardin pédagogique	3
La ville de Levallois : Bassin écologique du Parc de la Planchette.....	4

Les lauréats dans la catégorie : Innovations programmatiques et fonctionnelles

La commune de Fontenay-le-Fleury : Reconstruction de la halle du marché	5
La ville d'Issy-les-Moulineaux : « Coliving » du 39 boulevard Gallieni	6
La ville de Nanterre : Rénovation du Parc Sud	7
La ville de Villeneuve-la-Garenne : Village Bongarde.....	8

Le lauréat dans la catégorie : Innovations partenariales et collaboratives

La ville d'Asnières-sur-Seine : « Le Cèdre »	9
La ville de Bagneux : Requalification du Quartier Nord	10
La commune de Saint Rémy l'Honoré : Création d'un espace collaboratif en Mairie	11

LES 11 PROJETS LAURÉATS

Les lauréats dans la catégorie : Innovations architecturales, paysagères et environnementales

Boulogne-Billancourt – Ecole des Sciences et de la biodiversité

L'Ecole des sciences et de la biodiversité est un groupe scolaire composé de 18 classes (7 maternelles et 11 élémentaires), de deux centres de loisirs et d'un gymnase. Elle a été conçue par l'agence d'architecture Chartier-Dalix et réalisée par la SPL Val de Seine Aménagement dans le quartier mixte du Trapèze, sur les anciennes friches industrielles de Renault.

Il s'agit d'un équipement précurseur dans l'intégration de la biodiversité au sein de la conception du bâtiment. Dès l'origine du projet, la Ville a en effet souhaité intégrer dans la programmation **une présence végétale et faunistique foisonnante** et créer des synergies entre cette programmation ambitieuse et **l'éducation et la sensibilisation des plus jeunes à l'observation de la nature et aux problématiques environnementales.**

Un projet à caractère innovant

L'Ecole des Sciences et de la biodiversité est une **opération pilote en France dans l'intégration de la biodiversité au cœur d'un projet architectural**, au travers notamment de l'édification d'un **mur habité** qui constitue l'enveloppe de l'équipement et abrite oiseaux et végétation muricole dans ses interstices, ainsi que d'une **terrasse végétale de 2000 m²** accueillant 220 arbres, des arbustes, une prairie, un potager et un poulailler pédagogiques, servant ainsi de refuge à une multitude d'insectes pollinisateurs et régulateurs de ravageurs.

Cette école est qualifiée de « **zone nodale** » par les écologues, c'est-à-dire un espace de refuge pour toutes les espèces, particulièrement la biodiversité dite « banale » qui recueille rarement l'intérêt du public mais joue un rôle fondamental en ville.

Elle est également un **outil de sensibilisation, d'expérimentation et d'apprentissage**



grandeur nature pour les plus jeunes : la proximité des espaces de nature avec les salles de classe facilite la mise en place d'activités pédagogiques et d'ateliers collectifs et participatifs par les enseignants des classes maternelles et primaires. Les élèves pratiquent sur la terrasse des expériences de jardinage, des observations scientifiques et profitent d'un espace arboré de plein air.

Chaville – « Le 25 de la Vallée »

L'Établissement Culturel et de Loisirs « Le 25 de la Vallée » accueille la Maison des Jeunes et de la Culture de la Vallée, institution socioculturelle dynamique de la ville de Chaville. Cet **équipement à l'architecture innovante** a permis de développer et d'améliorer l'offre d'activités culturelle et associatives sur le territoire communal.

Un projet à caractère innovant

Le bâtiment de 2 000 m² a été **imaginé comme une œuvre sculpturale en s'inspirant de l'omniprésence des forêts avoisinantes**. Il est habillé de grands arbres stylisés, créant une peau dentelée qui enveloppe l'enceinte en béton noir réfléchissant. Par ce traitement original, le « 25 de la Vallée » se distingue, interpelle et devient un jalon urbain, un repère dans la Ville.

C'est aussi un **lieu de lumière** : le soleil entre généreusement dans des espaces colorés et hauts de plafond. Des baies de très grandes dimensions offrent de belles vues sur la ville, le paysage forestier alentour ainsi que sur le patio central planté.

Les utilisateurs – adhérents, animateurs, artistes – peuvent s'approprier près de **20 espaces intérieurs et 5 extérieurs**. Construits autour d'un patio, les quatre étages desservent les salles réservées aux activités des adhérents : danse, gym, théâtre, musique, jeu, etc. Si les salles de répétitions et d'enregistrement se trouvent au sous-sol du bâtiment, le hall d'entrée

dessert une salle de spectacle avec 200 places assises et 400 debout.



© DR (droits réservés)

Goussonville – Création d'un terrain ludique et d'un jardin pédagogique

Ce projet de création d'un terrain ludique et d'un jardin pédagogique au cœur du village de Goussonville s'inscrit dans l'ambition de la commune de proposer de nouveaux espaces de détente aux enfants et aux familles.

Un projet à caractère innovant

Ce large espace de jeux, de promenade et de loisirs offre une programmation multifonctionnelle composée d'un jardin pédagogique (verger, bacs de compostage, cabanes de jardin), d'un lieu accueillant pour les élèves de l'école (aire de pique-nique, préau) et d'un terrain ludique (terrain multisports, skate-park et bike-park, aire de jeux pour enfants, terrain de tennis).

Sa localisation, à proximité de l'école, permet d'élaborer des projets pédagogiques pour **sensibiliser les élèves au développement durable de façon ludique** en les mettant en contact avec un éco-système et en leur faisant prendre conscience de la nécessité d'en prendre soin, dans le respect de l'environnement.

Situé au cœur du village, c'est également un **lieu de rencontre et de rassemblement** pour les Goussainvillois et les habitants des villages voisins : lieu de convivialité après l'école, espace de loisirs clos qui permet aux enfants d'évoluer en sécurité, lieu de vie le week-end et qui favorise le lien intergénérationnel.



© Mairie de Goussonville

Ce projet a par ailleurs été réalisé dans le **respect du patrimoine végétal existant**, tout arbre de haute tige abattu pour les besoins du projet ayant été replanté, et les arbres coupés ayant été réutilisés pour fabriquer des éléments de clôture ou broyés pour les coussins d'amortis des jeux pour enfants.

Levallois – Bassin écologique naturel du Parc de la Planchette

Le Parc de la Planchette, situé au cœur de Levallois, est un des espaces paysagers majeurs de la Ville. Ouvert au public depuis 1924, il a bénéficié d'une extension en 2010. Le projet de **bassin écologique naturel** ambitionne de réhabiliter le petit bassin « historique » aujourd'hui vétuste et son dispositif de cascade à l'arrêt depuis plusieurs années, afin de **donner une dimension écologique au parc**.

Un projet à caractère innovant

La rénovation de cette pièce d'eau existante permettra sa **requalification par la création d'un bassin écologique naturel**. Ce bassin fonctionnera sur le principe du **lagunage**, fondé sur la filtration de l'eau par les plantes aquatiques et divers organismes naturels. Le développement d'un véritable écosystème « faune/flore » favorisera la qualité et l'équilibre de l'eau.

Dans sa conception projetée, cet aménagement aura une ambition d'**accueil d'une nouvelle biodiversité** enrichie pour le parc : plantes aquatiques et semi-aquatiques, petite faune locale, avifaune. Il sera également prévu de l'accompagner avec une **communication pédagogique à destination du public** (petits et grands) pour en expliquer le cycle de l'eau, la dimension écologique, les interactions avec les plantes et les vertus de l'espace pour la biodiversité.

Sur la perspective d'ambiance du projet, les intentions sont de réaménager entièrement l'espace en créant une passerelle de franchissement du bassin ainsi que des enrochements naturels d'où une **cascade** pourrait jaillir. Cette « cascadelles » rocheuse permettra d'accueillir des espèces d'oiseaux nidificatrices et sera un refuge provisoire pour des espèces migratrices.



Les lauréats dans la catégorie : Innovations programmatiques et fonctionnelles

Fontenay-le-Fleury – Reconstruction de la Halle du marché

Dans l'objectif de **revitaliser le centre-ville en restructurant son offre commerciale** et en réaménageant les espaces publics, la commune de Fontenay-le-Fleury est intervenue sur ce secteur en perte d'attractivité en reconstruisant la halle du marché. Situé au cœur du projet, ce nouvel équipement attractif et convivial a aussi une fonction d'espace public par sa conception ouverte sur l'extérieur, qui ré-enchantre la vie locale et son territoire.

Un projet à caractère innovant

La nouvelle halle commerciale prend place dans un **bâtiment moderne et de grande qualité architecturale**, conçu avec un système dalle-bâtiment qui garantit la continuité entre le quartier, ses équipements et espaces verts. Par sa forme, sa transparence et sa matérialité, le bâtiment dialogue avec les édifices environnants.

Le bâtiment est modulaire, composé de cellules conçues comme des ramifications baignées de lumière, présentant ainsi une image fractionnée mais unitaire préservant **l'autonomie des différentes fonctions de l'équipement**. Les commerces permanents sont abrités au sein d'**échoppes en forme de « galets »** ouvertes sur la rue et le passage naturel des usagers, tandis que la **halle recevant le marché**, au centre du bâtiment, est largement ouverte sur son environnement par de grandes baies vitrées. Le bâtiment apparaît ainsi comme un système vivant où, tout en respectant les règles de vis-à-vis et les exigences respectives d'intimité de chaque activité qui s'y déroule, est mis en place un dispositif de relations visuelles riches et variées.

Le site fonctionne à la façon d'une place, grâce à son parvis rendu accessible aux piétons, lieu de rassemblement les jours de marché et lieu de passage quotidien des usagers.



« Posé » au milieu de cet espace, la halle commerciale occupe une grande partie du site mais son volume très élancé et largement vitré rend possibles des regards, des vues et des perspectives à l'échelle du piéton.

Issy-les-Moulineaux – « Coliving » du 39 boulevard Gallieni

Le projet, dont la livraison est prévue en mars 2022, prévoit la transformation d'un ancien bâtiment de bureaux en une résidence « coliving » d'hébergement **hôtelier** composée de 46 appartements (studios ou deux-pièces), ainsi que différents espaces communs aux résidents.

Un projet à caractère innovant

Le projet de rénovation cherche à **révéler les qualités de l'immeuble existant tout en s'intégrant dans le site**. Pour cela, la surélévation de deux niveaux du bâtiment permet de rétablir un front bâti uniforme sur le boulevard, en comblant la « dent creuse » existante entre les deux immeubles de logements voisins. Cet ancien immeuble de bureaux trouve ainsi une nouvelle vie grâce à sa mutation vers de nouveaux usages pour l'hébergement d'une clientèle d'actifs flexibles (cadres et salariés des entreprises isséennes, étudiants, stagiaires, etc.).

La composition originelle du bâtiment permet la réutilisation des matériaux d'origine, notamment en façade, avec le simple nettoyage de la pierre de Bourgogne qui constitue l'immeuble et qui est un des éléments marquants. Un bardage métallique en zinc sera par ailleurs utilisé pour habiller la surélévation, afin d'alléger la composition existante de la façade. **Le résultat final doit mettre en valeur le côté épuré du bâtiment**, permettant d'assurer une cohérence et une harmonie générale au projet, facilitant son insertion dans le paysage urbain.

Le **réaménagement intérieur** fait également l'objet d'un grand soin, grâce à la création d'appartements aux normes hôtelières 3/4 étoiles et de nombreux services et espaces communs mis à la disposition des futurs résidents (salle de sport, blanchisserie, espace de co-working, jardin, terrasse, etc.).



© Enia Architectes

Nanterre – Rénovation du Parc Sud

Pour changer l'image et renforcer l'attractivité du quartier du « Parc Sud » de Nanterre, situé à proximité du parc André Malraux et de La Défense, une **opération structurante de renouvellement urbain** prévoit l'introduction d'une nouvelle **mixité fonctionnelle et résidentielle** au sein du quartier, tout en conservant et réhabilitant le patrimoine exceptionnel des tours Nuages.

Un projet à caractère innovant

Projet au long cours, la **programmation de la rénovation du Parc Sud a été co-construite progressivement depuis 2008** en prenant en compte les « 192 propositions d'intervention sur le quartier » formulées par les habitants, en renforçant et dynamisant les structures associatives, sociales et de santé du quartier et en mettant en œuvre de premières actions urbaines, dont la réfection des espaces extérieurs en 2010.

Le projet vise un objectif global de **rééquilibrage territorial** et une stratégie de



renouvellement urbain à l'échelle de la ville, se traduisant par une réduction de la part de logements sociaux. A l'horizon 2030, le quartier du Parc Sud qui comprend actuellement 94,7 % de logements sociaux, devrait en compter 73,5 % tout en proposant des parcours résidentiels positifs aux habitants bénéficiant du relogement. La mixité sociale et l'introduction de nouveaux usages seront les vecteurs de ce changement.

© Altarea Cogedim et Histoire & Patrimoine

Le projet urbain est par ailleurs articulé autour de trois grands axes de transformation :

- La **réhabilitation de l'habitat des tours Nuages, au patrimoine unique**, par un changement d'usage des logements sociaux de 6 tours sur 18, dans un objectif de mixité sociale et fonctionnelle.
- La **revitalisation des pôles commerciaux du quartier** et de leurs espaces attenants : le marché Picasso et son parvis (achevés), la reconfiguration du Centre commercial des Fontenelles (en cours) et du secteur de Champs-aux-Melles (en projet).
- L'amélioration **des équipements publics, culturels, sportifs et scolaires**, avec notamment la construction d'un nouveau collège intercommunal et la reconfiguration de deux groupes scolaires.

Villeneuve-la-Garenne – Village Bongarde

Le secteur de la Bongarde, historiquement tourné vers l'industrie et l'automobile, a connu un premier tournant avec la réalisation de la ZAC Bongarde et la livraison en 2014 du centre commercial Quartz. Il poursuit depuis sa mutation en un **quartier mixte proposant une manière d'habiter la ville différente et attractive**, afin de devenir une **nouvelle centralité** directement intégrée au tissu urbain préexistant par une passerelle la reliant aux quartiers Sud récemment rénovés.

Un projet à caractère innovant

Pour proposer une manière différente et attractive d'habiter la ville, le projet propose une véritable **mixité des fonctions à l'échelle du quartier** en offrant du logement, des activités, des bureaux, des services (halle alimentaire, maison de santé) et une ferme urbaine (serre de 2500 m²), des espaces publics généreux et qualitatifs permettant des usages récréatifs et des circulations agréables (deux places publiques et des terrains de sport).

Le projet met en valeur et promeut des **usages alternatifs de la ville** tels que l'économie circulaire et les circuits courts, grâce à la création d'une ferme urbaine (production de cultures sous serre, implantation d'une légumerie) qui approvisionnera la future halle alimentaire ; par l'apaisement des voiries pour favoriser les modes actifs ; ainsi que par le développement de logement connectés aux hautes performances environnementales.



© Ville de Villeneuve-la-Garenne

Le groupement Sogeprom Habitat - Vinci immobilier en charge de l'aménagement du projet porte une **attention particulière à l'innovation en matière environnementale** dans son programme et a réalisé un important **travail sur les franges du quartier**, grâce à la mise en œuvre d'une passerelle au-dessus de l'A86 qui permettra de désenclaver le secteur.

Les lauréats dans la catégorie : Innovations partenariales et collaboratives

Asnières-sur-Seine – « Le Cèdre »

Dans le quartier des Hauts d'Asnières, ce nouvel **équipement culturel multidisciplinaire et intergénérationnel** inauguré le 17 mai 2021 a pour vocation de devenir un lieu de vie, véritable « hub » de la vie culturelle, sociale et citoyenne pour l'ensemble des Asniérois.

Un projet à caractère innovant

Espace culturel de 1600 m², « Le Cèdre » regroupe une salle de spectacle de 250 places, une ludothèque, onze salles d'activités dont trois dédiées à la danse, à la musique et aux arts plastiques, un café associatif et 640 m² de jardins. L'équipement offre ainsi **plusieurs entités fonctionnelles complémentaires dédiées à l'enfance, la famille et la jeunesse**, dans un objectif de mutualisation des usages et de gestion optimisée : la Maison de la Jeunesse, le Centre social associatif et l'association Vagabond Crew International qui promeut la pratique des cultures urbaines et l'éducation populaire et enseigne la danse Hip-Hop.

La **programmation très polyvalente de l'équipement**, réfléchi avec de nombreux acteurs locaux (habitants, salariés, bénévoles, partenaires associatifs et institutionnelles), et ses qualités architecturales et environnementales en font un lieu attractif, ouvert sur le quartier et adapté aux usages. Autant d'atouts qui devraient permettre de **dynamiser le tissu social du quartier** (lien social, culture, solidarités de proximité), de mieux prendre en compte les **initiatives citoyennes** et de susciter la participation des habitants et des jeunes afin de les rendre acteurs de leurs projets et de leur territoire, ainsi que de **faire rayonner le quartier en mettant l'accent sur ses talents et réussites**.



L'équipement a par ailleurs été conçu dans une **démarche respectueuse de l'environnement avec une recherche esthétique** au service des utilisateurs et des usages, les matériaux utilisés ayant été choisis pour leur faible impact environnemental.

© Pascal Amoyel pour Guillaume Ramilien Architecture

Bagneux – Requalification du Quartier Nord

La Ville de Bagneux et l'EPT Vallée Sud Grand Paris ont créé deux ZAC (EcoQuartier Victor Hugo et ZAC des Musiciens) pour requalifier et développer le Quartier nord de la commune, en prévision de l'arrivée prochaine de deux lignes de transport structurantes (la ligne 4 du métro fin 2021 et la ligne 15 du Grand Paris Express fin 2025). Des **modalités de participation citoyenne innovantes** ont été placées au cœur de la démarche de conception des projets.

Un projet à caractère innovant

L'EcoQuartier Victor Hugo accueillera à terme 2000 logements, 15 600 m² de commerces, 120 000 m² de bureaux, une crèche et un nouveau groupe scolaire. **La participation citoyenne est placée au cœur de la démarche de conception des projets** du quartier pour en assurer l'innovation :

- Un **avis citoyen** en 2015, émis par un groupe de 15 habitants tirés au sort et formés, afin de sélectionner un groupement promoteur / architecte pour un projet immobilier (465 logements et 5300m² de commerces) connexe à la future gare du Grand Paris Express.
- En 2018, un **jury citoyen** de 14 habitants tirés au sort a été formé pour participer au jury de concours de la sélection de la maîtrise d'œuvre d'un lot de la place Lucie Aubrac où arriveront les métros (immeubles de 28 000 m² accueillant 340 logements, un équipement public polyvalent, 1000 m² de commerces et 1700 m² d'activités).
- En 2019, 2020 et 2021, une **large co-conception** pour définir des projets immobiliers et des espaces publics du quartier (co-construction du mobilier des jardins partagés) a été organisée avec la participation de citoyens tirés au sort. L'objectif était de faire comprendre aux habitants les multitudes de problématiques auxquels sont confrontés les promoteurs, mais également de donner à voir aux promoteurs les besoins et attentes des habitants déjà présents dans le quartier.

La ZAC des Musiciens a également laissé une part importante à la participation citoyenne, à travers de nombreux **ateliers de travail avec les usagers** pour définir le programme de



l'opération (équipements, stationnement, etc.) et grâce à la sélection d'un « **Assistant à Maitrise d'Usage** » qui associera les habitants et usagers dans la définition des programmes immobiliers et l'activation des espaces publics et des rez-de-chaussée, supports de la requalification du quartier.

Saint Rémy l'Honoré – Création d'un espace modulable et collaboratif en mairie

Le projet « Mairie-Médiathèque-Coworking » s'inscrit dans le cadre d'une **revitalisation du centre-village**, revitalisation qui consiste à relier les différents pôles de vie de Saint Rémy l'Honoré entre eux en cœur de bourg : commerces, Eglise, centre médical, mairie, médiathèque, école et équipements sportifs. La Mairie assure la maîtrise d'ouvrage du projet avec l'aide de l'agence départementale des Yvelines « IngenieY ». Les travaux devraient débuter en 2022.

Un projet à caractère innovant

Le projet prévoit la **rénovation énergétique d'une maison de maître**, pour la transformer en un lieu de vie ouvert au public et regroupant des **fonctions administratives** (la Mairie et ses services), **culturelles** (médiathèque) et **professionnelles** (espaces de *coworking* accueillant des entreprises locales).

La programmation innovante de l'équipement, associant différentes fonctions, permettra une **mutualisation des espaces et des ressources** (informatiques, bureautiques) pour les différents usages du lieu : médiathèque, salle de conseil, salle de mariage, salles de réunion, espace de coworking...



© Commune de Saint Rémy l'Honoré

Pour revaloriser le centre-village, cet espace administratif, culturel et accueillant des professionnels et entreprises locales dans un lieu de travail innovant sera par ailleurs **ouvert sur un parc public**, offrant des espaces récréatifs aux usagers de tous âges (jeux pour enfants, terrain de pétanque...).